



Actes des congrès de la Société française Shakespeare

28 | 2011
Shakespeare et la Cité

Avant-propos

Dominique Goy-Blanquet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/shakespeare/1594>
DOI : 10.4000/shakespeare.1594
ISSN : 2271-6424

Éditeur

Société Française Shakespeare

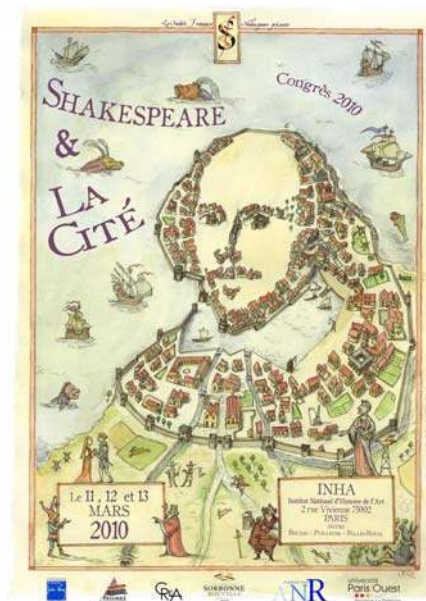
Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2011
ISBN : 2-9521475-7-4

Référence électronique

Dominique Goy-Blanquet, « Avant-propos », *Actes des congrès de la Société française Shakespeare* [En ligne], 28 | 2011, mis en ligne le 25 septembre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/shakespeare/1594> ; DOI : 10.4000/shakespeare.1594

Shakespeare et la Cité



actes du Congrès

organisé par la

SOCIÉTÉ FRANÇAISE SHAKESPEARE

les 11, 12 et 13 mars 10

textes réunis par

Pierre KAPITANIAK

sous la direction de

Dominique GOY-BLANQUET

COUVERTURE :
Edouard Lekston 2010

conception graphique et logo
Pierre Kapitaniak

© 2011 Société Française Shakespeare
Institut du Monde Anglophone
Université de Paris III – Sorbonne Nouvelle
5 rue de l'École de Médecine
75006 Paris
www.societefrancaiseshakespeare.org

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays

AVANT-PROPOS

Sans attendre *Hamlet*, le poète antique tend à la nature un miroir où se reflètent le soleil et les astres, la terre et ses habitants, et feint d'en être le créateur, mais reste « par nature éloigné de trois degrés du roi et de la vérité, comme tous les autres imitateurs ». Aussi, déclare Socrate, « sur les sujets les plus importants et les plus beaux qu'Homère entreprend de traiter, sur les guerres, le commandement des armées, l'administration des cités, l'éducation de l'homme, il est peut-être juste de l'interroger et de lui dire : "Cher Homère, dis-nous laquelle, parmi les cités, grâce à toi s'est mieux gouvernée ?... Quel État reconnaît que tu as été pour lui un bon législateur et un bienfaiteur?" » Si Homère s'était montré capable d'aider les hommes à être vertueux, l'aurait-on laissé errer de ville en ville en récitant ses vers ? Seuls devraient être admis dans la cité les hymnes en l'honneur des dieux et les éloges des gens de bien. « Si, au contraire, tu admets la Muse voluptueuse, le plaisir et la douleur seront les rois de ta cité, à la place de la loi et de... la raison. » La poésie y sera bienvenue quand ses défenseurs auront prouvé dans des œuvres en prose « qu'elle n'est pas seulement agréable, mais encore utile au gouvernement des États et à la vie humaine ».

Est-ce cette sommation qui poussa Aristote à écrire la *Poétique*, en hommage au plaisir intellectuel que nous tirons des représentations ? Platon voulait chasser Homère et les poètes tragiques, d'autres pressentent qu'ils sont plus dangereux dehors que dedans. La jeune démocratie athénienne exorcise ses tensions fondatrices et son passé sanglant par le rite théâtral. Capables de mettre une communauté en péril, d'en légitimer l'origine ou d'en exalter les bienfaits, les poètes sont tour à tour honnis et courtisés par le pouvoir. Auguste s'empresse de les faire revenir dans la cité pour réinventer Rome, dont saint Paul entraîne la citoyenneté hors les murs : « notre république est au ciel ». Certains gouvernants s'appliquent même à cumuler l'action et son inscription dans la légende, de Néron au Henri v de Shakespeare.

Face aux rois ivres d'épopée, les poètes sont là pour dire comment s'administre leur cité. En Angleterre Geoffrey de Monmouth raconte l'histoire des premières villes britanniques, *Troia Nova*, et la

Cité des Légions d'Arthur qui servira de modèle à l'Europe courtoise. Pétrarque, et sur ses pas toute la Renaissance littéraire, va prendre chez Cicéron, Sénèque, saint Augustin la matière de ses conseils au Prince. Érasme célèbre le jeune Henri VIII qui fera de Londres une nouvelle Athènes, ou mieux encore une Rome digne d'Auguste. Mais déjà l'*Utopie* de son ami More accuse la société Tudor, et bientôt par la voix de la Paix Érasme exprime sa propre amertume : « Le commun du peuple construit des villes magnifiques, les administre paisiblement et les enrichit. Mais les gouvernants et préfets s'introduisent dans ces cités comme guêpes et frelons pour dérober furtivement le produit du travail industriel de leurs citoyens. » Dans la lumière du soleil, qui brille sans distinction sur petits et grands, rappellera Perdita, vit toute une population qui cherche ou défend sa place au sein de l'organisation commune. Si Shakespeare donne un rôle prédominant aux astres royaux, son théâtre éclaire les échanges, querelles, conflits, arbitrages entre tous les organes de la cité, qu'elle se situe à Rome, Venise, Éphèse, Athènes, Troie, Vienne, Windsor ou Londres. Le poète ne se contente pas de réfléchir les astres, il traverse les masques pour aller au cœur du politique. Avant lui, les auteurs de *moralities* ont fait de leur capitale un personnage à part entière. Ses confrères inventent un genre, la « city comedy », qui place fermement au cœur de la ville l'enjeu majeur du théâtre.

Jusqu'à ce que la Guerre civile déporte le champ d'action vers les champs de bataille : le théâtre qui vivait sur les franges de la City est alors interdit de séjour. Malgré cette rupture majeure, le dialogue reprendra, et renouera lentement le contrat de participation au débat civique. De nos jours il reste aussi vif entre la ville de Londres et son théâtre, en prise sur l'actualité récente comme rarement ailleurs en Europe. Modèle d'engagement citoyen, qui ressurgit au royaume de Molière lorsque les acteurs de la cité font de Shakespeare l'auteur le plus joué en France.

Dominique Goy-Blanquet